

**Extrait N° 19 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Séance ordinaire du 30 NOVEMBRE 2007

L'an deux mil sept, le trente novembre, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 22 novembre 2007 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 17.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme BAILLIF Line Rose - M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex - Mme MEZINO Sylvaine - Mme MARA Simone - M. AARON Jean Marc - M. GRONDIN Jules - Mme MARCHAND Gladys - M. TOUPIN Jean René - Mme LAMOLY Viviane - Mlle CADAS Virginie - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle — M. RIVIERE Raphaël.

Absents : M. ABELARD Georges - M. DENNEMONT Jean Daniel* - Mme ZETTOR Jacqueline - M. HOARAU Alex - Mme GRONDIN Céline - M. RIVIERE Lucien - Mme CADERBY Armande - M. FERRERE Eric - Mme GATELLE Marie Benoîte - M. DENNEMONT Nicolas.

Procuration : Mme SERMANDE Philomène a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose - M. FRINGUE Mickaël a donné mandat à Mlle CADAS Virginie.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

- **M. DENNEMONT Jean Daniel est arrivé au moment de la discussion de la onzième affaire.**

& &
&

**AFFAIRE N° 19 / Information du conseil municipal dans le cadre de sa délégation
de pouvoirs au Maire**

Le Maire informe le conseil des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses pouvoirs délégués.

.../...

Droit de préemption : Le Maire n'a pas jugé utile d'exercer le droit de préemption de la Commune sur les intentions de vente désignées ci-après :

Réf. Cadast.	Surface	P.O.S.	Situation	Propriétaire
AM 1416	740 m ²	UC	7 Chemin Merlo	CADET Napoléon
AS 938	Appt. 37,15 m ²	UC	Av. Général de Gaulle	HOAREAU Camille
AN 959	1209 m ²	UC	Chemin de Ligne	MONDON René
AM 696	968 m ²	Zca	Le Ruisseau	RENAUDON Annie
AM 33	7356 m ²	2 NAU	La Croix	BAPTISTO Elianie
AM 826-1047	Appt. 64,16 m ²	UC	La Croix	MOSNY dANIEL
AO 884	587 m ²	UC	Chemin Vitry	VITRY Yvan Luc
AT 560-562	257m ²	Zca	Chemin Merlo	CADET Napoléon
AM 853	Appt. 49,20 m ²	UC	Ch. Camille Roche	Sté « DES ROCHES »
AM 112	777 m ²	UA	Chemin Kerbel	GESLIN Joseph
AM 633	475 m ²	UC	Bassin Bleu	PAYET Christophe
AS 117-500- 501-882	Appt . + Station.	UA	Av. Général de Gaulle	BLANC Véronique
AI 162	730 m ²	UD	32 Rue Paul Hermann	DIJOUX Jh. Hubert

AD 1244	502 m²	UD	Le Tévelave	RIVIERE Gilbert
AM 761	392 m²	UC	46 Ch. Bassin Bleu	ALMAR Gérard et DELGARD Marie France

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS